



Date:13/03/2013

ACTE D'ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU MEMBRE

Je soussigné.....

m'engage à respecter le code de déontologie en usage au Collège.

Je promets :

- De maintenir au plus haut mon niveau de connaissance,
- D'accepter les missions qui me sont confiées dans la limite de mes compétences,
- D'exécuter personnellement la mission dont je suis chargé,
- De pousser mes investigations aussi loin que nécessaire dans le respect du contradictoire,
- De demeurer libre et impartial pour me donner des avis objectifs,
- De montrer une égale courtoisie pour tous,
- De respecter les délais qui me sont impartis,
- De respecter le secret professionnel et celui concernant les Instructions du Collège,
- De remettre un rapport clair, précis, court et complet.
- De répondre à l'enquête annuelle d'activité (CEEMF).

Fait à Marseille le